



Reprise de contrat / informations requises de l'assureur précédent

(conformément à l'article 53e ch. 4^{bis} de la LPP entrée en vigueur au 1^{er} mai 2007)

Entreprise

Ancienne institution de prévoyance

Nom

Rue

NPA, Lieu

N° de contrat

L'institution de prévoyance précédente atteste par la présente que:

Le contrat sera libéré au:

La prime a été acquittée jusqu'à cette date.

La prime restant à régler s'élève à:

dont montant prescrit:

Actuellement aucun cas de rente n'est en cours.

Des cas de rentes sont en cours mais resteront du ressort de l'ancienne institution de prévoyance.

Des cas de rentes sont en cours et doivent être repris par la nouvelle institution de prévoyance.

Nous vous prions de nous fournir les documents / informations suivants:

- Rendement des 5 dernières années en regard des sinistres
- Données relatives à chaque rentier*
- Prestations de rente et prestations expectatives par rentier
- Provisions pour sinistres à transférer et avoir de vieillesse existant

Signatures

La société susmentionnée autorise Tellco pk à obtenir tous les renseignements et tous les documents relatifs à la prévoyance professionnelle conformément à l'article 53 LPP.

Lieu et date

Employeur

Lieu et date

Ancienne institution de prévoyance (timbre et signatures)

* Nom, prénom, date de naissance, type de rente, rente annuelle, rentes expectatives, date du premier versement de la rente, provisions pour sinistres y c. prestation de libre passage, respectivement capital, en outre, si applicables: cause, degré d'invalidité, début de l'incapacité de travail, début de l'exonération du paiement des primes, salaire, salaire assuré, échelle d'épargne